

TNT... VOS QUESTIONS... NOS REPONSES....

QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA TELEVISION NUMERIQUE ?...

Le passage à la télévision numérique présente plusieurs avantages :

- meilleure qualité d'image et de son : finis la "neige" et autres parasites sur l'image, le son de mauvaise qualité... l'un et l'autre sont désormais dignes d'un DVD... voire meilleurs pour les chaînes diffusées en Haute Définition...,
- plus de chaînes : alors qu'une chaîne analogique employait un canal, la TNT permet d'émettre trois ou quatre chaînes sur le même canal... d'où une offre élargie pour le téléspectateur...,
- plus de services : la libération de certaines fréquences permettra également de proposer de nouveaux services... nouvelles chaînes en HD, radio numérique, développement de l'Internet mobile haut débit sur tout le territoire....

MAIS, NOUS RECEVONS DEJA LA TNT...

Effectivement, la TNT est déjà diffusée sur le territoire français depuis le 31 mars 2005 conjointement à la télévision analogique. Ce qui est nouveau, c'est que l'on va progressivement cesser d'émettre en analogique pour passer au tout numérique. Ce "basculement" a débuté le 18 novembre 2009 dans le Nord Cotentin et s'achèvera le 29 novembre 2011 dans le Languedoc Roussillon, avec un calendrier anticipé pour Canal + dans une partie de la France.

SUIS-JE OBLIGATOIREMENT CONCERNE ?...

- Oui si vous recevez actuellement la télévision via une antenne hertzienne "râteau" ou une antenne intérieure,
- Non, si vous la recevez via le câble, une antenne satellite ou une box Adsl / fibre optique à l'exclusion de toute antenne hertzienne.

S'agissant du câble, il convient de noter que Numéricâble :

- diffuse désormais en fonction du plan de basculement et sur la région parisienne les chaînes numériques en norme DVB-T, c'est-à-dire compatible avec tous les équipements prévus pour la TNT (l'adaptateur spécifique à la norme DVB-C n'est donc plus nécessaire...),
- envisage de prolonger la diffusion des chaînes analogiques au-delà de la date de basculement.

DOIS-JE CHANGER MON TELEVISEUR ?...

Trois cas possibles :

- votre appareil est un modèle récent (après mars 2008) déjà équipé d'un tuner TNT : il suffira de régler ce tuner sur les nouvelles fréquences lors du basculement,
- votre téléviseur n'est pas équipé d'un tuner TNT mais pourvu d'une prise péritel (depuis 1981) : il suffit d'acheter un adaptateur TNT autonome que vous relierez par cette prise péritel. Cet équipement vous coûtera de 20 à 100 euros suivant la qualité, la marque et les caractéristiques : HD ou non, simple ou double tuner (pour visionner une chaîne tout en enregistrant une autre),
- votre équipement est antérieur à 1981 : dans ce cas, il sera nécessaire de le remplacer mais certaines aides sont prévues pour les plus défavorisés.

ET MON ANTENNE ?...

S'il est facile de vérifier la compatibilité de son téléviseur, cela devient plus délicat en matière d'antenne, notamment pour les antennes collectives. Il est conseillé de s'adresser à un professionnel agréé "Tous au numérique" et de demander des devis comparatifs permettant de voir si ceux-ci comportent les mêmes préconisations....

S'agissant d'installations collectives, celles-ci comprennent deux sections :

- une station de tête comprenant une ou plusieurs antennes de réception, un système d'amplification et - notamment dans les immeubles importants - un système de filtres destinés à rejeter les fréquences indésirables et égaliser les autres,
- un réseau de distribution interne, qui est normalement apte à transmettre les signaux TNT.

POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS SUR CETTE STATION DE TETE ?...

- certaines antennes anciennes ne sont adaptées qu'à une bande de fréquences limitée et il faudra dès lors que votre antenne soit adaptée aux fréquences actuelles de la TNT mais également aux nouvelles fréquences après le basculement (voir plus loin). Il conviendra donc souvent de les remplacer par des antennes dites "large bande".
- si votre installation ne comporte pas de filtre, elle recevra sans problème les nouveaux canaux. Par contre, si elle comporte des filtres, elle devra être adaptée à deux (voire même trois) reprises à ces nouveaux canaux.

IMPORTANT : afin de permettre les réglages imposés par ces changements de fréquence successifs, il est essentiel de prévoir des filtres adaptable (dits "filtres agiles"). Ceux-ci peuvent être adaptés aux nouveaux plans de fréquence par un simple réglage alors que les filtres passifs doivent être retournés en atelier... voire même purement et simplement remplacés....

POURQUOI PARLEZ-VOUS DE "CHANGEMENTS SUCCESSIFS" ?....

Les fréquences actuellement allouées à la TNT sont des canaux provisoires qui céderont la place aux canaux définitifs le jour du basculement au tout numérique, les fréquences libérées par les canaux analogiques étant alors réaffectées.... Trois cas se présentent :

- si vous ne recevez pas encore la TNT, votre installation sera d'ores et déjà réglée sur les canaux actuels puis réglée une nouvelle fois lors du basculement,
- si vous recevez déjà la TNT, un seul réglage nouveau sera effectué lors du basculement,
- un changement supplémentaire reste toutefois possible après le basculement pour permettre une harmonisation avec une région ou un pays voisin....

Il convient toutefois de bien rappeler que les installations ne comportant pas de filtre ne seront pas soumises à ces contraintes... sauf au niveau des téléviseurs....

DES AIDES SONT-ELLES PREVUES ?....

Des aides financières sont effectivement prévues pour les foyers ne recevant actuellement que les six chaînes analogiques et sous certaines conditions de ressources :

- en zone de couverture TNT et pour les foyers exonérés de redevance : une aide maximale de 25 € pour l'achat d'un adaptateur TNT et de 120 € pour l'adaptation éventuelle de l'antenne,
- hors zone de couverture TNT : une aide maximale de 250 € pour l'installation d'une réception satellite. A noter que ces aides individuelles peuvent être remplacées par une aide unique à la numérisation d'un émetteur collectif.

Des aides techniques gratuites sont également prévues pour la mise en service et le réglage du poste pour les personnes de plus de 70 ans ou souffrant d'un handicap supérieur à 80%.

QUAND MA REGION PASSERA-T'ELLE AU TOUT NUMERIQUE ?....

Vous trouverez en annexe le plan de basculement au tout numérique tant pour les chaînes généralistes que pour Canal +.

IMPORTANT : le basculement de Canal + se fera par anticipation dans le sud de la France et certaines régions du nord.... Il convient donc également d'anticiper les mesures d'adaptation....

COMMENT PUIS-JE OBTENIR D'AUTRES RENSEIGNEMENTS ?....

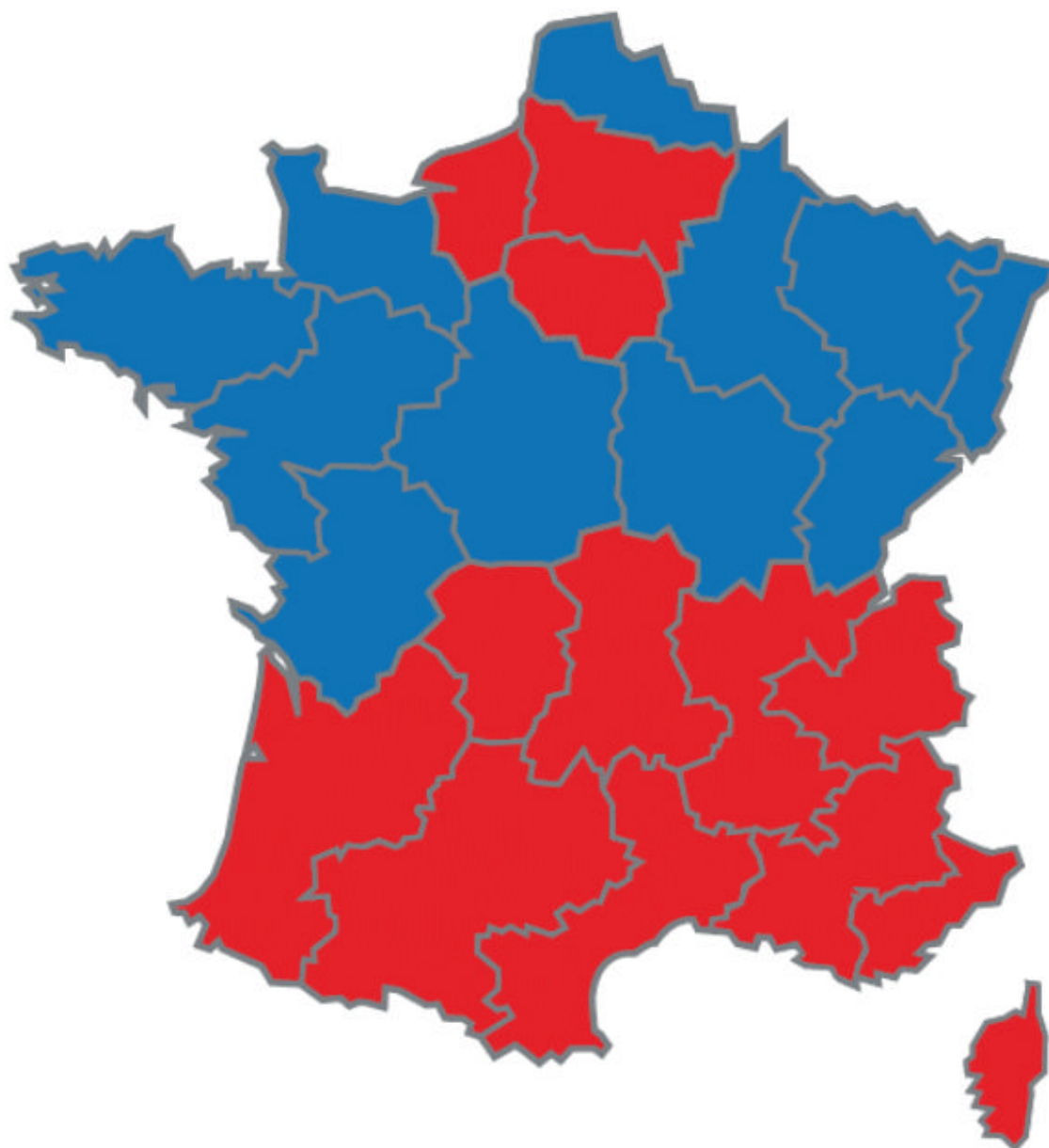
Comme à l'accoutumé, les spécialistes de l'ARC sont à votre disposition pour compléter cette information pour toutes questions plus spécifiques....

Nous vous donnons également ci-dessous quelques références utiles :

- Centre d'appel "Tous au numérique" : 0970 818 818 (prix d'un appel local, du lundi au samedi, de 8h00 à 21h00),
- Site "Tous au numérique" : www.tousaunumerique.fr,
- Autres sites : www.csa.fr et www.tnt-gratuite.fr

IMPORTANT : un dernier conseil, basé sur l'expérience acquise avec la mise à niveau des ascenseurs : compte tenu des délais et des plans de charge des antenistes dans les semaines précédant les basculements, il est fortement conseillé aux gestionnaires d'immeuble de lancer les travaux d'adaptation dès maintenant afin d'éviter des écrans noirs le jour du basculement....

Calendrier général du passage à la Télé Tout Numérique



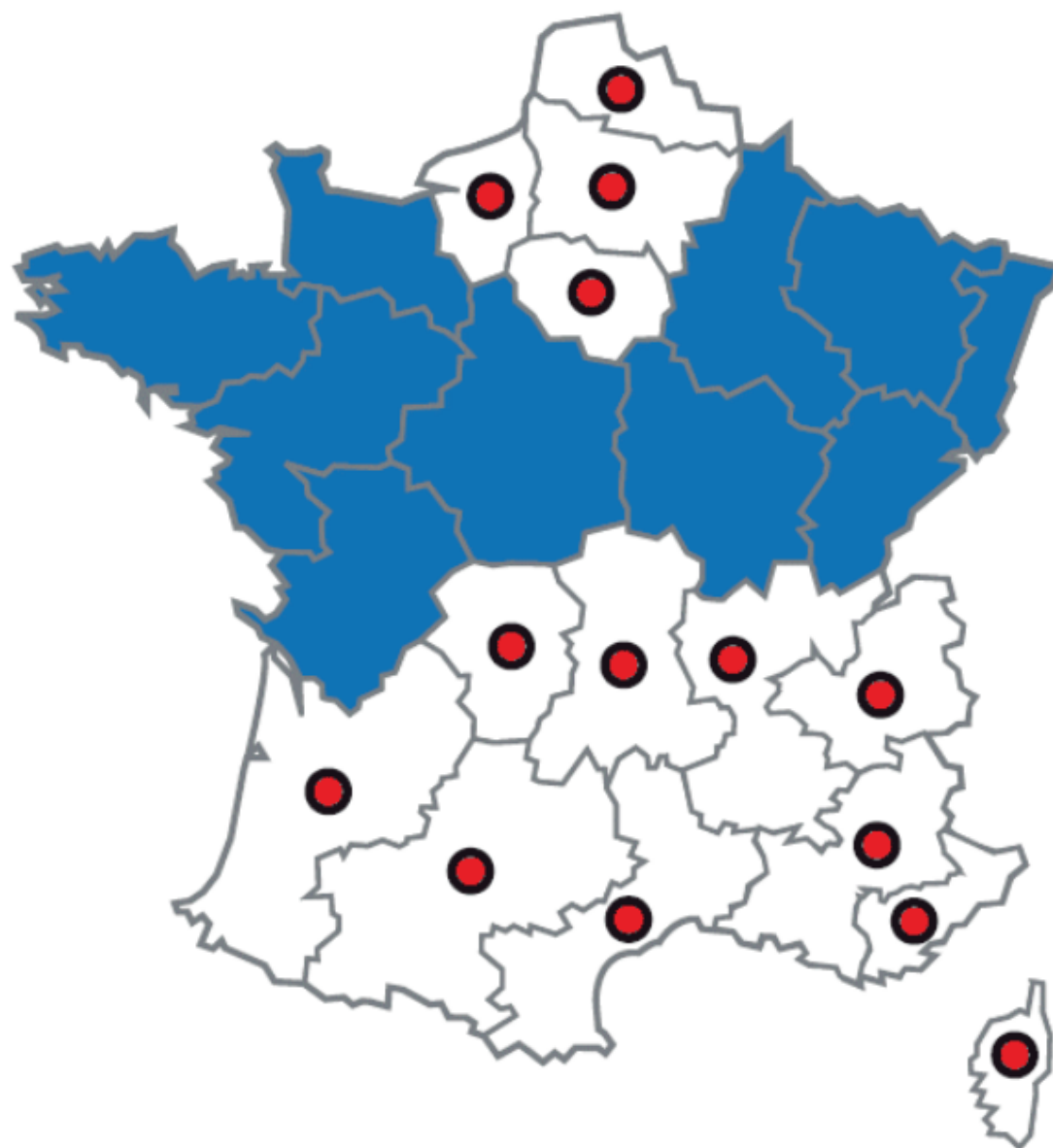
Régions	Calendrier général
Nord Cotentin	18 novembre 2009
Alsace	2 février 2010
Basse Normandie	9 mars 2010
Pays de la Loire	18 mai 2010
Bretagne	8 juin 2010
Champagne Ardenne	28 septembre 2010
Lorraine	28 septembre 2010
Centre	19 octobre 2010
Poitou Charente	19 octobre 2010
Bourgogne	16 novembre 2010
Franche Comté	16 novembre 2010
Nord - Pas de Calais	7 décembre 2010
Haute Normandie	1er février 2011
Picardie	1er février 2011
Ile de France	8 mars 2011
Aquitaine	29 mars 2011
Limousin	29 mars 2011
Auvergne	10 mai 2011
Corse	24 mai 2011
Côte d'Azur	24 mai 2011
Rhône	14 juin 2011
Provence Alpes	5 juillet 2011
Alpes	20 septembre 2011
Midi Pyrénées	8 novembre 2011
Languedoc Roussillon	29 novembre 2011
Dom Com (Dom Tom)	2ème semestre 2011

■ Passage à la télé tout numérique en 2009 ou 2010 (*)

■ Passage au tout numérique en 2011 (*)

(*) hors Canal+, pour Canal+ cf calendrier Canal+

Calendrier anticipé de l'extinction des émetteurs analogiques de Canal



Régions	Calendrier anticipé Canal+
Nord Cotentin	18 novembre 2009
Alsace	2 février 2010
Basse Normandie	9 mars 2010
Pays de la Loire	18 mai 2010
Bretagne	8 juin 2010
Champagne Ardenne	28 septembre 2010
Lorraine	28 septembre 2010
Centre	19 octobre 2010
Poitou Charente	19 octobre 2010
Bourgogne	16 novembre 2010
Franche Comté	16 novembre 2010
Nord - Pas de Calais	14 avril 2010
Rhône	22 septembre 2010
Alpes	22 septembre 2010
Provence Alpes	25 novembre 2009
Côte d'Azur	25 novembre 2009
Aquitaine	6 mai 2010
Auvergne	2 juin 2010
Haute Normandie	9 mars 2010
Ile de France	24 novembre 2010
Picardie	14 avril 2010
Limousin	2 juin 2010
Corse	6 mai 2010
Languedoc Roussillon	13 octobre 2010
Midi Pyrénées	13 octobre 2010
Dom Com (Dom Tom)	2ème semestre 2011

- Dates officielles de passage anticipé Canal+
- Périodes prévisionnelles de passage anticipé Canal+
- Canal+ en télé tout numérique
- Dates pas encore disponibles